

COMMUNIQUE

Paris le 10 avril 2020.

L'ancien parlementaire (PS), Jérôme Guedj, a remis le 9 avril un rapport recensant des mesures visant à lutter contre l'isolement des personnes fragiles, âgées ou en situation de handicap, dont les conséquences sont exacerbées en temps de confinement, à Olivier Véran, Ministre de la Santé.

En premier lieu, il est constaté que l'accès aux équipements de protection le soutien matériel (garde d'enfants, déplacement...) qui est proposé aux aides-soignants à domicile ne sont pas à la hauteur et restent difficiles d'accès.

Dans son rapport, Jérôme Guedj souhaite s'appuyer sur les 30 000 jeunes du service civique qui ont vu leurs missions suspendues en raison de la crise du Covid-19. Ils pourront se signaler auprès de leur commune pour aider les services municipaux. D'ici à la fin de la semaine, un numéro vert national d'écoute de la Croix-Rouge pour les personnes âgées isolées sera disponible.

Dans les Ehpad et les établissements spécialisés accompagnant des personnes handicapées, comme pour les acteurs du domicile, le maintien du lien social est rendu extrêmement compliqué par les mesures de protection sanitaire qui sont et demeurent nécessaires. Le rapport insiste ainsi sur la nécessaire solidarité en ces temps de crise sanitaire vis-à-vis des personnes fragiles et isolées, qui ont besoin d'être régulièrement appelées au téléphone par les services des communes et des départements.

Enfin, un site internet, sur lequel seront répertoriées les bonnes pratiques et initiatives locales luttant contre l'isolement, devrait être lancé dans les prochains jours.

MoZaiC Asset Management soutien ces premières mesures proposées par Jérôme Guedj et espère que le personnel médical des Ehpad ne sera pas délaissé afin de pouvoir leur apporter tous les moyens et les équipements nécessaires pour accomplir leurs missions de soins et de soutien auprès des personnes âgées.